LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_25 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2020 n° 141 du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au Bureau Communautaire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Bureau Communautaire. Ces décisions sont les suivantes :

Séance du 3 février 2026

N° DE LA DÉCISION	OBJET
B_2026_01	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025
B_2026_02	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – PROMETAM
B_2026_03	CESSION LE PEN RONAN – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ
B_2026_04	DÉCLASSEMENT DOMAINE PUBLIC ZONE D'IFFLET – SAS OLANO SERVICES
B_2026_05	LOCAUX MAISON DE L'ENTREPRISE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : AVENANT N°2 BAIL LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – MISSION LOCALE CENTRE BRETAGNE
B_2026_06	LOCAUX MAISON DE L'ENTREPRISE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : AVENANT N°2 BAIL LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – ADALEA
B_2026_07	LOCAUX MAISON DE L'ENTREPRISE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : AVENANT N°2 BAIL LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – FRANCE TRAVAIL
B_2026_08	MARCHÉ PUBLIC – TRAVAUX – LOT RÉSEAUX ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES – AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT SUR LES COMMUNES D'ALLINEUC, LE QUILLIO ET PLUMIEUX

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_25-DE

Un procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 3 février 2026 a été établi et envoyé aux membres du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Bureau par délégations du Conseil.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	05	
Pour :	64	Loudéac, le 3 mars 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Yvon LE JAN



Date : 2026.03.09 10:06:55 +01'00'



Date : 2026.03.09 10:18:02 +01'00'